COMMISSION : DÉVELOPPEMENT DU FOOT FÉMININ
PV N° : 9 – DU : 8/4/2025 – 2024/2025

Animateur présent:		Claude FORT
Membres présents :		Béatrice GAVOILLE - Hugues LOGEAIS- Sylvie GAUTIER- Sébastien BRAULT - Jessica PERONNAUD - Karine VERGNAUD- Christophe SEYNAT - Sébastien POITRIMOLE
Membres excusés :		Yasmine MARJANE - Philippe GUEGUAN - Tom BOUVIER - Ali ZEBOUD - Jérôme RICHARD - Ryan DESCHAMPS
CTD	:	Léo MARTINEZ
Invitées	:	Aimée GAFFET **-** Adeline LEMAIRE

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalités
- Information de l'animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Homologation des résultats du championnats séniors à 11
- Homologation des résultats des championnats séniors à 8
- Homologation du tirage au sort des ½ finales et de la finale de la Coupe de la Charente à 8 (Trophée Dominique Bernard)

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- P.P.F U12 F /U13 F et U14 F
- Compte rendu plateau à Mouthiers le 16 mars
- Compte rendu Festival Pitch U 13 F le 29 mars à Jarnac
- Compte rendu réunion commission régionale le 29 mars à la LFNA Puymoyen

4° Questions et informations diverses

- Les rassemblements du District
- Les dates à retenir

INTRODUCTION

Accueil

Claude Fort accueille les membres de la commission féminine et remercie les participants pour leur présence. Il excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalité

Le P.V. N° 8 de la réunion de la commission développement du foot féminin en date du 11 mars est approuvé sans modification. (Lien)Validée

Information de l'animateur :

- Compte rendu réunion commission régionale le 29 mars à la LFNA Puymoyen (voir sur le site de la LFNA)

SUJET (S) POUR DECISION

Pôle Compétitions

Homologations

• **1°- Championnat à 11** : La commission homologue les rencontres jouées les week-ends des 02, 09, 16 et 23 mars 2025 : RAS ; Validé

Dossier en instance : Journée du 6/04/25 : **Aigrefeuille / Crouin Cognac**: absence des 2 équipes. Vu, le rapport de l'arbitre, la commission souhaite recevoir un courriel explicatif de la part des clubs d'Aigrefeuille et Crouin concernant l'absence de leur équipe à l'heure du coup d'envoi du match.

• **2°- Championnat à 8** : La commission homologue les rencontres jouées les week-ends des 02, 09, 16 et 23 mars 2025 : RAS ; Validé

Forfaits

Journée du 9/04/25. Niveau 1 : Ent. L.A.C.16 / Léoville : Forfait de Léoville: pris note. Validé

Dossier en instance : Journée du 6/04/25. Niveau 2, poule B : **Charente Limousine / La Baie(2)** : Match non joué. En soucis d'effectif, le club de l'AS La Baie indique à son adversaire du jour qu'il ne pourra se déplacer. Celui-ci souhaite toutefois ne pas bénéficier du forfait. La commission met ce dossier en instance dans l'attente de la confirmation du souhait ou pas du club de Charente Limousine pour jouer ce match.

• **3°- Reports de matches**

Championnat à 8**.** Niveau 2, poule B :
- Charente Limousine – Brie du 16 mars, **reporté au 27 avril 2025**

- Charente Limousine – La Baie (2) du 6 avril, **reporté au 11 mai 2025**, si accord écrit du club de Charente Limousine (à recevoir avant le 16/04)

• **4° -Coupe féminine de la Charente à 8.**
La commission homologue les résultats des ¼ de finale, joués le 23/03/25 : RAS . Validé

Tirage au sort des 1/2 finales, à jouer le dimanche 20 avril 2025 ; Validé

En présence des représentants des clubs de La Roche Rivières, Mansle et Nersac, la commission procède au tirage au sort des demi-finales. Le tirage au sort est effectué par Léo Martinez, CTD / DAP du District de la Charente.

Match n°1	Nersac FC -- Mansle Coqs Rouges
Match n°2	La Roche Rivières F C – Athlético Bellevigne

Pour rappel : La durée des rencontres est de 80 minutes divisée en deux périodes de 40 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance des tirs au but, conformément à l'article 9 du règlement de la compétitionpour désigner un vainqueur. (Il ne sera pas joué de prolongation).
Rappel pour les tirs au but : « Huit (8) tirs puis à suivre toujours avec les joueuses ayant terminé la rencontre (si une équipe termine avec un effectif de 7 joueuses, le nombre de tirs au but sera égal à 7 tirs pour les 2 équipes), la séance s'arrêtant lorsqu'une équipe, à égalité de tirs, ne peut rattraper l'autre ».
Les clubs peuvent faire figurer 12 joueuses au maximum sur la feuille de match.
La règle des remplacées remplaçantes s'applique durant toute la compétition.
La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe visiteuse.

Transmission des feuilles de matches
Les clubs recevant doivent fournir une tablette afin de permettre l'utilisation de la FMI.
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevant devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au district de la Charente dès le soir du match.

Coupe féminine de la Charente à 8 : Finale, le samedi 31 mai 2025, au stade Lebon
Tirage pour désigner le club recevant lors de la finale. Validé

Match unique	Vainqueur match N° 2 -- Vainqueur match N° 1
	Le vainqueur du match N°2 sera donc le club recevant lors de la finale

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

- P.P.F U12 F / U13 F / P.P.F.U14 F
  Bon déroulement des séances et bonne implication des joueuses.
  2 joueuses de la Charente ont été retenues pour le stage régionale au HAILLAN les18/19/20 avril 2025. Félicitations à Camille PETIT (AS St Yrieix) et à Chloé Mérino (U.A.Cognac)

- Compte rendu plateau à Mouthiers le 16 mars
  80 filles ont participé au plateau organisé par le club de Mouthiers. Belle réussite et belle organisation du club de Mouthiers. Merci à tous

- Festival Pitch U 13 F le 29 mars à Jarnac
  7 équipes féminines étaient engagées dans cette belle compétition départementale. Ce sont les joueuses de l'A.C.F.C.qui terminent 1ère et qui représenteront le district de la Charente à la finale régionale les 13 et 14 mai prochain à Gujean Mestras.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Tous les documents et toutes les informations concernant les rassemblements ou les plateaux sont à consulter sur le site du District dans la rubrique documents.

- Rassemblements District à Chazelles le 13 avril - joueuses U6 à U13
- Réunion clubs jeunes jeudi 22 mai à 19 h au District
- Rassemblement District à Chateaubernard le 25 mai - joueuses U6 à U17 (journée festive)

RECAPITULATIF DES DECISIONS

Décision 01 :PV N° 8 : Validée.
Décision 02 :Homologation des résultats du championnat séniors à 11 : Validée
Décision 03 :Homologation des résultats des championnats séniors à 8 : Validée
Décision 04 :Forfait : Validé
Décision 05 :Homologation des résultats des matchs des ¼ de finales de la Coupe de la Charente séniors à 8 : Validée
Décision 06 : Tirage au sort des ½ finales et finale de la coupe de la Charente à 8 : Validé

Prochaine réunion : mardi 13 mai 2025 à 18 h 30

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 30

L'animateur
Claude FORT

La Secrétaire
Béatrice GAVOILLE